

Ce projet bénéficie du soutien et du co-financement du Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national
« Emploi et Inclusion » 2014 – 2020

La levée des freins à l'emploi 2022 – Plie du Dunkerquois

Objectifs de l'action :

- Rendre accessible des formations au permis de conduire (code de la route et conduite) afin de faciliter l'entrée dans la vie active des participants
- Lever le frein de la mobilité
- Répondre aux besoins du territoire en matière d'emploi actuellement vacants
- Lever le frein financier pour l'obtention du permis de conduire

Contenu de l'action :

Le dispositif UN PERMIS UN EMPLOI permet de lever les freins à la mobilité, et favoriser l'accès à l'emploi. Ce dispositif est coordonné par ENTREPRENDRE ENSEMBLE et financé par la CUD. Les bénéficiaires sont des personnes résidant sur le territoire de la Communauté Urbaine et regroupant les critères d'éligibilité liés au cahier des charges.

Le permis est conditionné à l'obtention du code dans un premier temps et dans un deuxième temps la conduite.

Le Conseiller PLIE établit une fiche de prescription et la soumet à la référente mobilité concernée par le dispositif.

Une présélection est établie, les critères d'éligibilité liés au cahier des charges sont examinés :

Les personnes titulaires d'un contrat de travail de droit commun,

Les demandeurs d'emploi, les contrats aidés, les personnes en formation,

Le projet professionnel doit être en lien avec un secteur en tension

Le participant est alors soit invité à se présenter :

A un premier entretien ou soit

Au comité pour soumettre sa candidature, ou soit

Fait l'objet d'un refus.

Le comité, qui est composé de la référente, d'une personne du département Emploi, d'une personne d'un service d'Entreprendre Ensemble, d'une personne de la CUD, et du candidat, examine le dossier, entend le candidat et émet son avis.

Son avis peut faire l'objet :

D'un refus, le candidat est alors averti, par mail

D'un accord, le candidat est alors invité à se présenter pour la remise du bon de commande ;

Ce projet bénéficie du soutien et du co-financement du Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national
« Emploi et Inclusion » 2014 – 2020

Pour toute demande qui passe au comité, les participants sont invités à y participer ou sont cités lors de ce comité pour validation.

Le choix de l'auto-école est laissé au candidat. Le suivi et le paiement de l'auto-école est conditionné par la remise de la facture et d'un justificatif concernant les heures de conduite effectuées, signé du candidat.

Le présent dossier sollicite la participation du FSE pour les moyens en personnel affectés à l'action.